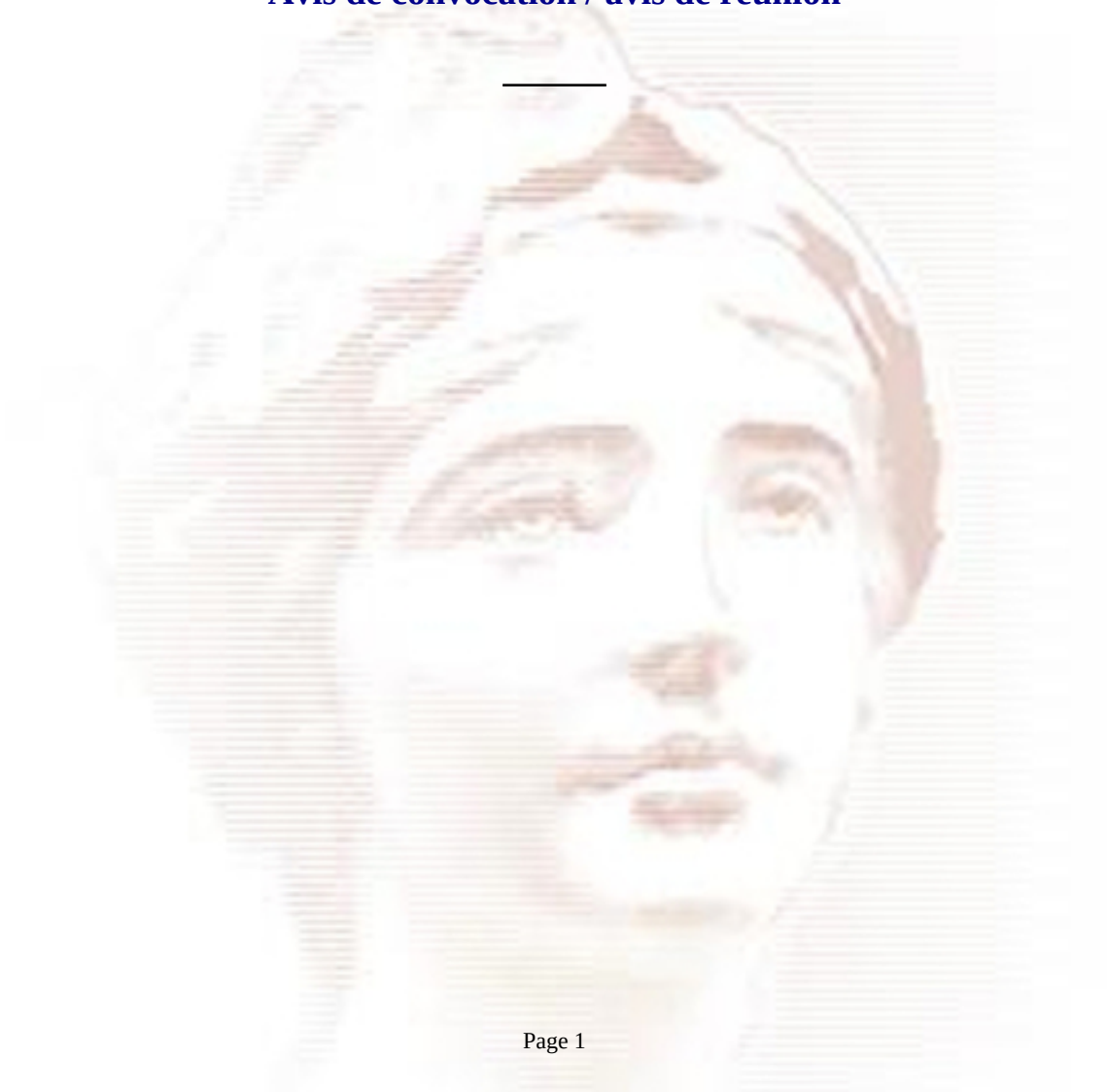
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



MULTIHABITATION 2

Société civile de placement immobilier en liquidation au capital de 60 996 720 euros
Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris
480 367 275 R.C.S. Paris

Avis de deuxième convocation

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 22 juin 2022 n'ayant pu valablement délibérer faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier MULTIHABITATION 2, sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Ordinaire sur seconde convocation le cinq juillet deux mille vingt-deux à dix heures trente à Paris (75006) - 128, boulevard Raspail, afin de délibérer sur le même ordre du jour :

1. Rapports du liquidateur, du Conseil de surveillance, du commissaire aux comptes - Approbation des comptes sociaux - Quitus à la société de gestion ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2021 ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L 214-106 du Code monétaire et financier ;
5. Autorisation donnée à la société de gestion de procéder à la distribution partielle des réserves distribuables de "plus ou moins-values sur cessions d'immeubles locatifs", -Constatation du montant de la distribution de plus-values immobilières au cours de l'exercice précédent ;
6. Autorisation donnée à la société de gestion de distribuer aux personnes morales, le montant de l'impôt sur la plus-value non acquitté pour leur compte ;
7. Autorisation donnée à la société de gestion de prélever un droit fixe dans le cadre du traitement des parts en déshérence ;
8. Fixation des honoraires de liquidation de La Française Real Estate Managers – Constatation des honoraires perçus en 2021 ;
9. Pouvoirs en vue des formalités.

Le projet de résolutions a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 67 du 6 juin 2022 et a fait l'objet d'un avis rectificatif dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°68 du 8 juin 2022.

La Société de Gestion,
La Française Real Estate Managers